

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE: Par an, (payable d'avance) \$6.00 (payable durant l'année) 7.00

ÉDITION SEMI-QUOTIDIENNE:

Par an, (payable d'avance) \$4.00 (payable durant l'année) 5.00

Bureaux à Québec: No. 1, rue Duade, à côté du Bureau de Poste.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Éditeur-Propriétaire et Rédacteur en Chef:

HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion \$0.50 Chaque insertion suivante 0.15

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT

LE COLONEL EVRARD

PAR M. JULES SANDEAU.

(SUITE.)

Il en est des premières impressions de la jeunesse comme des enchantements de l'aube: elles sont de courtes durées. Evrard n'avait pas complètement oublié les Cordoan, mais ces souvenirs, refroidis peu à peu, s'étaient enroulés au fond de sa mémoire.

—Je vous ai reconnu, répondit Paul; grâce à la ressemblance du portrait que voici, ce n'était pas bien difficile. —Mais ce portrait, puisque décidément c'est le mien, qui l'a fait? d'où vient-il? —Après l'affaire où vous aviez gagné vos épaulettes de capitaine tous les journaux illustrés de Paris ont publié votre portrait encadré dans le récit de votre fait d'armes. Je les avais recueillis, je les gardais comme des reliques: dès que j'ai su manier la brosse, je m'en suis inspiré pour peindre votre image, et il me semble que n'ai pas trop mal réussi.

—Voilà une bonne journée que je n'oublierai pas, dit Evrard. Je pars avec le regret de te quitter sitôt, mais content de toi, mon cher Paul. Tes parents étaient d'excellentes âmes, et je te tiens pour leur digne fils. En te décidant à vivre sur ton domaine, tu as montré un bon sens bien rare, une modestie bien touchante; c'est ainsi que devrais en user tous ceux que la terre a comblés de ses dons. La terre ne demande pas seulement des bras pour la servir; elle a besoin aussi, elle a besoin surtout de cœurs fidèles et reconnaissants. Laisse-moi maintenant te donner un dernier conseil. L'homme n'est pas fait pour vivre seul, le bonheur n'a de prix qu'à la condition d'être partagé. Puisque tu te sens les passions assez modérées pour t'accommoder d'une existence égale, simple et laborieuse, il faut te marier, il faut, sans trop attendre, chercher dans la famille le complément de ta destinée. Dieu bénit rarement une maison sans femme et sans enfants, et le travail même, sans l'amour et le dévouement, compte à ses yeux pour peu de chose. Marie-toi mon ami; cherche une brave créature qui soit la joie de ton foyer, une fille honnête et modeste, unissant la grâce et la bonté, une compagne enfin...

ivre sans cesse renaissances, et je ne désire, je ne révais rien au-delà.

(A continuer.)

Coffre de Sécurité de Taylor.

Un autre Triomphe.

DÉSTRUCTION PAR LE FEU DU BUREAU DES TROUSSEMENTS DE PACIFIQUE ET DE L'IN-TÉRCOMMUNICATI ON OTTAWA.

Extrait du Free Press d'Ottawa, lundi, 10 Janvier.

«Le feu sur la Côte du Parlement vendredi soir, a produit la chaleur la plus intense qui n'ait jamais été produite par un incendie à Ottawa. C'était l'opinion générale que rien ne pouvait résister à l'action de ce feu. Cependant, samedi après-midi, deux Coffres de Sécurité fabriqués par T. Taylor, de Toronto, ont été retirés des débris; et une fois ouverte en présence de M. Fleming, on trouva le contenu absolument intact. C'est la meilleure épreuve que pouvait subir un Coffre de Sécurité et le résultat vaut des volumes.

Assortiment constant en magasin.

H. C. SCOTT & CIE., AGENT, 33, rue St. Pierre, Québec, 3 février 1874.

MARCHANDISES

L'usage des Familles

Nous avons reçu et recevons encore par les vapeurs récemment arrivés à Portland un grand assortiment de MARCHANDISES À L'USAGE DES FAMILLES, et nous pouvons offrir des marchandises de première qualité. Ces marchandises ont été choisies avec tout le soin possible, et nous pouvons les recommander comme devant donner pleine et entière satisfaction à nos pratiques. Toiles pour Draps de Lits, Toiles pour Oreillers.

—Aussi—

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur imitant le Velours de Soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public. Nous sommes convaincus qu'avec l'avance que plus ils seront connus plus ils seront appréciés, et toutes Dames désirant avoir un Robe durable et riche en apparence devront faire l'acquisition d'une Robe de ces Velveteens, la qualité et l'apparence leur promettent (nous en sommes sûrs) un patronage qui ne s'a été accordé jusqu'à ce jour qu'à des étoffes beaucoup plus dispendieuses.

GLOVER, FRY & CIE.

Québec, 24 janvier 1874.

SUCRE.

29 Bonquets de Sucre très brillant. Arrivés par le Polycond, via Portland. A vendre chez NAZAIRE TURCOTTE, Québec, 9 février 1874.

POISSON.

Quart de Saumon de la Côte du Nord, Quart de Morue de Table No. 1. A vendre par GIBB, LAIRD & Cie., Québec, 10 février 1874.

PUBLIC, ATTENTION

L. J. FERLAND,

MARCHAND, Coin des rues du Pont et St. François, St. Roch.

MARCHANDISES SECHES

VALANT \$30,000, VINT MILLE PIASTRES.

Le tout sera vendu de 15 à 20 pour cent de réduction sur les prix ordinaires. L'assortiment, qui est complet, se compose de tout ce que l'on trouve généralement dans un Magasin de Marchandises Seches bien assorti.

PRIX MODÉRÉS ET BON CHOIX. Une visite est sollicitée.

L. J. FERLAND, Coin des rues du Pont et St. François, Québec, 9 Janvier 1874.

BAGUES, ANNEAUX, JONCS.

AUX FIANCÉS.

Venant d'être reçu chez E. JACOT, un magnifique choix de Joncs et Anneaux de mariage, Bagues enrichies de différentes sortes de Pierres Fines et Diamants, Bagues Chevalières pour Messieurs, Médailles, Pendents, Épinglettes, Boucles, Broches, Croix, Boutons, Bracelets et Chaines d'Or; ainsi un beau choix de Montres Fines d'Or et d'Argent, Horloges, Argentures, Boîtes de Musique, etc.

Montres réparées avec le plus grand soin. Allez chez E. JACOT, Rue de la Couronne, Représenté par V. T. DBOLET, au magasin succursale, 56, rue St. Joseph, porte voisine de M. Laliberté, Chapelier, Québec, 23 Janvier 1874.

ENTREPOT de MUSIQUE

No. 42, RUE ST. JEAN.

Nous venons justement de recevoir une nouvelle collection de plus considérable de Musique de Pianos et de Chansons Françaises. L'importation vient d'Europe, elle se compose des ouvrages et compositions les plus modernes des écrivains les plus célèbres, choisis par gradation des difficultés, depuis la composition la plus facile jusqu'à l'ouvrage le plus difficile de Liszt et de Meyer.

Nous recommandons spécialement aux élèves les ouvrages de Streabob, Armer, Hine, Cramer, Gobbarts, Courty, Eschard, Gruber, etc., etc. Nous vendons notre Musique en Feuilles depuis 30 cts à \$1, meilleur marché qu'ailleurs.

Nous avons constamment en magasin un assortiment complet de Violons, Contrebasses, Cordes, Carillons à Musique, Papier à Musique en Feuilles et en Cahiers à des prix extrêmement bas.

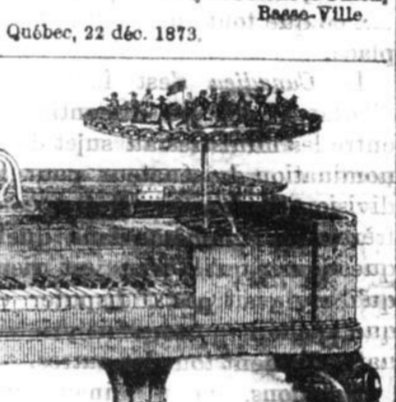
Si vous voulez voir notre assortiment.

H. A. C. FUCHS & Co., Québec, 31 Janvier 1874.

Quincailleries! Ferronneries!

Poêles à Charbon, Poêles à Bois, Poêles de Cuisine, Foyers de Chambre, etc., de toutes grandeurs et de tous patrons. Machines à Moteur, Machines à Forcer le Fer, Drilles pour Forgerons, Écluseuses, Kers, Soufflets. Fer à Barres et en Paquets, Feuillard, Acier, Cast-Steel. Ferblanc, Tôle en Boite, Tôles Noires, Tôles Galvanisées, Zinc, Cuivre, Étain, etc. Gréments de Fenêtres et de Portes Peintures, Huiles et Térébenthines, Vitres et Maillots.

Clois Coupés, Clois Forjés, Clois à Cheval. Couteaux de Table, Couteaux à Dablier, Couteaux, Couverts-Plats. Prix très-réduits à l'établissement de J. L. MARTINEAU, Col des rues St. Pierre, du Forché et Union, Basse-Ville, Québec, 22 déc. 1873.



Les plus Célèbres Artistes

SAVOIR: Mad. Deschêta Lettres, Fraise, Johanna Strauss, Paulus, F. Bondel, Arabella Goddard, etc., etc., et tous les premiers professeurs qui assistent au Grand Salon de Boston, ont donné leurs certificats publics déclarant que les PIANOS de HALBERT & Co. sont d'une qualité supérieure, et qu'ils ont avec beaucoup de force un son puissant et brillant, une touche excessivement douce. Les journaux de Berlin les ont mentionnés avec enthousiasme comme le «Piano sans pareil» aussi ils ont reçu cinq médailles et 43 premiers, et sont de plus garantis pour dix ans. Ils sont à vendre chez:

A. & J. VEZINA, 39, RUE ST. JEAN, Où on peut choisir des Pianos de Weber, Doctner, Westman, Dick's, Worsum, Grover et Sheldrayn.

—Aussi— Des Harmoniums de tout prix, Alexandre, Dick's, Bell, Manning et Sheldrayn, une grande quantité d'autres Instruments, et Musique en Feuilles nouvellement publiés.

A. & J. VEZINA, Marchands de Musique, 32, rue St. Jean, Haute-Ville, Québec, 17 Janvier 1874.

LAMPES

DES PRIX RÉDUITS.

GRANDE DEDUCTION.

PRIX RÉDUITS.

Un choix de Lampes à l'huile de Charbon consistant en Lampes de Salons, Salle à Manger, Passage, etc., etc., vendus à une grande déduction sur les plus bas prix courants.

Chez F. O. VALLELAND, No. 8, Côte Lamontagne, No. 14, rue Notre-Dame, Québec, 24 déc. 1873.

\$5 A \$20 par jour. Agents de mandes. Toutes les classes d'ouvriers des deux sexes, vieux ou jeunes, peuvent faire plus d'argent en travaillant pour nous dans leurs localités qu'en nous consacrant tout leur temps, ce par tout ailleurs. On peut obtenir les renseignements gratuits. S'adresser à G. STINSON & Co., Portland, Maine, Québec 5 mai 1873-18

ACHETEZ

LE MEILLEUR;

C'EST TOUJOURS LE MEILLEUR MARCHÉ A LA FIN.

Nous avons l'honneur d'annoncer au public, que nous avons toujours en mains, un assortiment considérable des meilleurs Articles de Ménage.

TELS QUE: Toile et Coton à Drap, Toile à Nappes, Toile à Serviettes, Serviettes de Table, Coton Blanc de la Célabre Manufacture (Harrockses), Couvrepieds, etc., etc.

A DONNER UN GRAND ESCOMPTÉ.

LEGER & RINFRET,

24, Rue de la Fabrique, Québec, 21 février 1874.

LOUIS CARRIER,

SELLIER,

No. 6, Marché Finlay, Basse-Ville, Québec,

Enseigne du Cheval Brun.

Informo respectueusement ses amis et le public en général, qu'il entreprendra toutes espèces d'ouvrages qu'on voudra bien lui confier, telles que HARNAIS, BUIDES, SELLES, etc. Il sera constamment en vente, cuir long, cuir à Sennelle, cuir à Harnais, etc., etc., à très-bas prix. Québec, 10 Janvier 1874.



CORPORATION DE QUÉBEC

Bureau des Réviseurs.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE.

HOTEL-DE-VILLE, Québec, 4 février 1874.

AVIS PUBLIÉ: Les paroles présentées par le Bureau des Réviseurs, établi par la 5ème section de l'Acte d'incorporation de la Cité de Québec, 29 fév. chap. 33, telle qu'amendée par la 3e section de la 24 vic. chap. 35 s'assemblera le QUATREMIÈME jour de MARS prochain, à TROIS heures de relevée à l'Hôtel-de-Ville dans la salle des séances du conseil pour procéder en considération des listes de électeurs Municipaux, et en outre les personnes qui auront fait des réclamations touchant l'insertion ou l'omission de noms sur ces listes ou pour entendre leurs procureurs dûment autorisés, et qu'il s'ajournera de jour en jour jusqu'à ce que toutes les listes des électeurs aient été revues et arrêtées.

Nulle demande pour insertion ou radiation de noms sur ces listes ne sera reçue dans le bureau du Greffier de la dite Cité après «JAT» heures de l'après-midi du dernier jour juridique de FÉVRIER prochain.

La correction de ces listes doit être achevée le PREMIER JAVRIER prochain suivant les termes de la loi.

Le Bureau des Réviseurs commencera par le quartier Champlain, et continuera par les quartiers St. Pierre, St. Louis, du Pal. St. Montclair, St. Jean, Jacqué-Cartier et St. Roch.

L. A. CANNON, Greffier de la Cité, Québec, 4 février 1874-26

CADEAUX DU JOUR DE L'AN

G. SEIFERT,

EUROPEAN BAZAAR.

VRNANT D'ÊTRE OUVERTE

Une caisse d'articles de TerraCotta contenant VASES, STATUETTES, ÉTOUS À ALLUMETTES, JARRES À TABAC, ÉTOUS À CIGARES.

—Aussi— Un grand assortiment d'Eventails, à très bas prix. Québec, 27 déc. 1873.

Chemin de Fer Intercolonial.

Les Commissaires chargés de la construction du Chemin de Fer Intercolonial, donnent par le présent avis public, qu'ils sont prêts à recevoir des soumissions pour le percement de tunnels et le terrassement sur un parcours d'environ 73 milles de la ligne, du chemin de Montserrat au pont qui traverse la rivière Mégantic, Section 14. Les soumissions devront être pour toute la distance.

On peut se procurer les devis et des formulaires de soumission au bureau des commissaires à Ottawa.

Des soumissions scellées et adressées aux Commissaires seront reçues à leur bureau à Ottawa, jusqu'à midi, MARDI, le 24 MARS 1874.

Des soumissions seront aussi reçues, en même temps et au même lieu, pour 300 toises de rails à ébranler de fer, suivant l'échantillon que l'on peut voir au bureau. Les soumissions devront mentionner le prix par tonne de 2240 lbs. délivrés à la rivière-du-Loup en quantités égales durant les mois de Mai, Juin et Juillet prochains.

C. J. BRYDGES, ED. B. CHANDLER, A. W. MOLEMAN, Commissaires.

Chemin de Fer Intercolonial, Bureau des Commissaires, Ottawa, 10 février 1874. 14 février 1874-26

Gin DeKuyper.

Classés et Tobacs.

—Aussi—

de Blankertheym & Nolet.

A vendre par WM. CONVEY, No. 1, rue St. Paul, Québec, 21 février 1874.

QUEBEC.

JEUDI, 5 MARS 1874.

Le "Courrier du Canada" et les Writs.

Dans toute la presse conservatrice il n'y a peut-être pas un seul journal qui, en fait d'hypocrisie et de mauvaise foi, puisse être comparé au Courrier du Canada. Vouloir relever chaque mensonge, chaque idée hypocrite de ce journal, serait une trop lourde tâche. Néanmoins nous allons, par exception, donner un spécimen de son savoir-faire en ce genre en citant quelques extraits de l'article d'hier soir à propos des writs.

"En quoi Québec souffre-t-il du retard dans l'émanation des writs? quel est le motif qui pourrait engager les ministres à se moquer du temps fixé par l'Église pour les exercices religieux?"

A la première question ne peut-on pas répondre que Québec souffre dans ce sens, que les deux divisions électorales canadiennes françaises se trouvent par le fait même complètement défranchisées; que si la Chambre, pour une raison ou pour une autre, devait être subitement convoquée, la population française de la ville n'y serait pas représentée? La chose n'est pas probable, dira-t-on pour s'exercer; néanmoins elle est dans l'ordre des choses possibles, et il y a certainement faute, et faute grave, de se jouer ainsi des citoyens.

De plus, les membres de la Chambre sont-ils utiles seulement pendant les deux ou trois mois de session? Ne peuvent-ils pas être de la plus grande utilité quelquefois à leurs constituants pendant le reste de l'année? Et si Québec ne souffre pas de ne pouvoir nommer ses députés, les autres divisions n'auraient-elles pas souffert davantage. Pourquoi donc s'est-on empressé de leur accorder ce qu'on refuse à notre ville? N'a-t-on pas là la preuve d'une injustice préméditée et réfléchie?

Quant à la seconde question, ce qui se passe en ce moment démontre complètement l'hypocrisie et la mauvaise foi de ce journal. Aujourd'hui même, 5 mars, à lieu à Montcalm la nomination des candidats pour la Chambre locale, et la votation aura lieu la semaine prochaine. Est-ce que les électeurs de Montcalm ne sont pas en Carême, dans un temps de recueillement, comme dit le Courrier? Quatre candidats pourtant vont, nous assure-t-on, se faire une lutte acharnée.

Et l'an dernier, lors de l'élection de M. Pelletier, le gouvernement avait-il oublié le saint temps du Carême, le temps même de la Neuvaine? Il y a eu des troubles alors, dira-t-on peut-être, mais qui a fait tout le trouble et tout le scandale, sinon ceux qui aujourd'hui veulent exploiter le temps du Carême pour masquer les intrigues qu'ils ourdissent?

Insultera-t-on les citoyens de Québec au point de vouloir faire croire qu'ils ne peuvent faire leurs élections aussi honorablement et aussi dignement que les électeurs des autres divisions du pays? Mais des troubles comme ceux de l'an dernier ne sont plus à craindre dans Québec-Est et dans Québec-Centre; M. Langevin ne se présente pas!

Et si enfin le gouvernement tient tant cette année à respecter le saint temps du Carême, pourquoi n'a-t-il pas fait les élections auparavant, comme le demandaient les électeurs? N'est-il pas encore plus coupable d'attendre que le Carême soit fini pour leur fournir aussitôt l'occasion de retomber dans les fautes que le Courrier redoute en ce moment?

"Le gouvernement, dit le Courrier, n'est pas responsable aux électeurs, mais à la représentation du pays."

Ainsi le gouvernement peut se moquer de l'opinion publique, des vœux des électeurs; il attendra les remontrances de la Chambre... l'hiver prochain. D'ailleurs il nous semble que le gouvernement connaît l'opinion de la Chambre, puisque c'est sur la motion de l'honorable M. Ouimet lui-même que l'ordre a été donné, le même soir, d'émaner des writs pour Montmorency et Québec-Centre. Il est au moins étrange que l'hon. M. Ouimet si pressé pour faire l'élection de Montmorency, le soit si peu pour celles

de Québec. Et lorsque M. Joly demanda en pleine Chambre si les writs étaient émanés, n'est-ce pas l'Orateur, M. Blanchet, qui répondit que les ordres avaient été donnés pour toutes les divisions? Est-il étonnant maintenant que M. Blanchet ait trompé la députation de Québec-Est après avoir trompé la Chambre!

"Les candidats nationaux sont ils donc si méchants, que le peuple n'en voudrait plus quand il aura eu le temps de les connaître? Que l'on réponde à cela: que l'on dise aussi pourquoi rien ne pressait quand les candidats nationaux n'étaient pas prêts, et que maintenant qu'ils s'abusent au point de se croire une chance, il faudrait mesurer l'intérêt religieux du public à leur ambition?"

Il y a longtemps que le peuple connaît ses candidats, le Courrier du Canada le sait très-bien. Il sait aussi que la cause réelle du retard apporté à l'émission des writs est dans le fait que le gouvernement n'a pu trouver encore de candidat. Et pourtant Dieu sait que non-seulement les dévoués du parti, mais des ministres eux-mêmes, ont courtoisement cherché, ont frappé à bien des portes, ont mendié bien des appuis (pas moins de dix à quinze personnes ont été demandées); ils ont partout essuyés des refus; personne ne voulant se prêter à leurs intrigues, et venir contre les vœux clairement exprimés du public.

Quant à dire que "rien ne pressait quand les candidats nationaux n'étaient pas prêts", il faut être le Courrier du Canada pour faire preuve d'autant de mauvaise foi. Car il n'ignore pas qu'immédiatement après la résignation de MM. Pelletier et Langevin, les électeurs se sont réunis et ont choisi leurs candidats qui sont encore les mêmes aujourd'hui. Si les candidats choisis n'ont pas de chance, c'est le temps de les écarter. Pourquoi tant de retard! Non, si quelqu'un n'est pas prêt et n'a jamais été prêt, c'est certainement ceux qui, en dépit des plus grands efforts, n'ont pu trouver dans aucune de ces divisions un homme disposé à venir carrément comme appui du gouvernement.

Le Courrier du Canada revient sans cesse sur la liberté du gouvernement en faveur du chemin de fer du Nord. Il est facile de comprendre que l'on veut faire du chemin de fer du Nord un engin d'élection, et que les writs sont retardés dans ce but le carême est une bonne raison, et l'on se propose de faire de la corruption sur une vaste échelle au printemps. Comme on observe bien le carême! Allons, tartuffes, respectez la religion, et laissez donc les électeurs remplir leurs devoirs de citoyens. S'il y a du trouble, c'est vous qui le ferez.

Un dernier mot. Combien le Courrier trouvera-t-il de personnes prêtes à former une députation priant le gouvernement de ne pas émaner les writs pendant le temps du carême?

A Propos de Népotisme.

La presse conservatrice est pavée de mauvaises intentions, et ce serait besogne d'enfer que d'arracher toutes les ronces qui, sous forme de fausses nouvelles, insinuations malveillantes, sottises accusations, y croissent entre les pavés maussades. Elles repousseraient aussitôt arrachées. Pour qui est de mauvaise foi il n'y a pas de bonnes raisons. Tout ce qu'on peut dire de sage et de juste se heurte contre le parti-pris de ne rien croire et de préserver d'atteintes les faussetés qu'on invente. Cependant quand il n'y a pas emploi plus pressant de sa plume, on peut bien vaquer à ce soin assez inutile et relever quelques-unes des assertions inexactes des journaux conservateurs pour montrer le peu de valeur de celles qu'on ne prend pas la peine de contredire.

Nous ne voudrions pas mettre le Canadien sur la même ligne que le Courrier du Canada. Ce serait lui faire la plus mortelle injure. Cette injure lui serait mille fois plus sensible que tous les coups de poing du monde. Il vaudrait mieux l'appeler mahométan ou venillote plutôt que compagnon d'armes du général Fritz. Huot je suis, Amyot ne daigne, est sa devise; et nous pensons bien que toutes les hypocrisies et palinodies du Courrier l'écourrent presque autant que nous. Pour servir sa cause il est bien prêt à porter sur son dos une faulx de fantaisie et à atteler à la charrue ébréchée du Capt. Laury, mais revêtir un cilice hérissé en apparence seulement,

ouaté et doublé en hermine, comme le fait Fritz; jamais. Dans son numéro d'hier, le Canadien crie au népotisme, parce que le ministre de la justice a nommé juge son frère, M. V. P. W. Dorion. Il a l'air de dire que ce simple fait le range dans la catégorie des Langevins, des Ouimets et autres bons parents qui ont attaché à la crèche de l'Etat frères, oncles, neveux, cousins et proches. Tout doux, confrère; on n'a pas reproché à M. Langevin de placer un de ses frères, mais on lui a fait crime de les placer tous, sans exception; et à la suite tous ceux qui portaient le même nom que lui, sans égard aux aptitudes et capacités. Il suffisait d'être Langevin pour arriver à tout et avoir la science officielle infuse.

L'acte de M. Dorion est tout autre. Il ne fait qu'accorder à son frère l'avancement auquel celui-ci a droit; et le prendre à son haut rang au barreau pour le mettre sur le banc. Pour cela il ne mérite pas reproche, car il ne fait que se soustraire à celui qu'on lui a si souvent fait. Que de fois n'avons-nous pas entendu dire que les libéraux au pouvoir avaient eu tort de s'oublier; qu'ils n'avaient pas montré suffisamment ce sens administratif dont les chefs conservateurs abusent; que c'était faute impardonnable d'avoir laissé après eux des vacances; que M. Dorion, en particulier, avait montré trop de désintéressement en refusant de se placer lui-même? Ce sont les conservateurs surtout qui disaient cela, et ils formulaient cet axiome bien digne d'eux: Un chef qui s'oublie lui-même ne saurait penser aux autres.

Nous sommes convaincu que l'opinion publique qui connaît et admire depuis si longtemps le parfait désintéressement de M. Dorion, ne le blâmera pas d'avoir fait ce que tout autre eût fait à sa place.

Le Canadien s'est fait écrire d'Ottawa qu'il y a dissentiment entre les ministres au sujet de la nomination du sénateur pour la division Stadacona. Notre confrère verra lui-même dans quelques jours qu'il n'en est rien, qu'il n'y avait pas à disputer et que le choix qui sera fait primait naturellement tous les autres.

Signalons, en terminant, un horrible scandale. Le Canadien et l'Echo de Lévis ne sont pas d'accord sur le compte du premier ministre fédéral. L'Echo fait l'éloge de M. McKenzie comme étant l'adversaire des Américains, et le Canadien l'anathématisé comme étant leur esclave. Voilà les lecteurs de ces journaux dans un embarras dont nous les tirerons en leur conseillant de n'ajouter foi ni à l'une ni à l'autre de ces deux assertions, également inexactes quoique contraires.

Une série de Problèmes.

M. le Rédacteur, Je demeure à la campagne et je suis la politique de loin en amateur, étant à peine électeur et n'ayant jamais eu soit d'être candidat. Isolé du monde politique, loin des informations sûres, plus d'une question m'embarrasse, plus d'un problème m'intrigue. Je voudrais vous en soumettre quelques uns.

Pourquoi M. Langevin n'a-t-il résigné le 21 février, puisqu'il ne devait pas se présenter le lendemain, jour de la Nominatation dans tous les comtés? Pourquoi a-t-il abandonné la Chambre locale un an avant l'expiration de son mandat, puisqu'il ne devait pas rentrer à la Chambre fédérale?

Pourquoi l'Opinion Publique recommande-t-elle la fusion entre conservateurs et nationaux lorsque précisément il n'y a pas exemple tout contraire en remplaçant un rédacteur conservateur et un rédacteur national par un seul rédacteur conservateur? N'aurait-elle pas mieux fait de commencer chez elle ce qu'elle veut voir s'accomplir ailleurs?

Pourquoi le parti conservateur qui n'a jamais fait mine de réformer le banc, qui ne s'est jamais même plaint tant que ses chefs ont été au pouvoir de peur de les embarrasser, jette-t-il maintenant les hauts cris que parce que le gouvernement, après être parvenu à obtenir la retraite de trois des juges de la Cour d'Appel et à assurer par conséquent la reconstitution de ce haut tribunal, n'a pas dans huit jours fait des nominations qui exigent grandes réflexions et pourparlers nombreux?

Pourquoi les élections de Québec Est et Centre troublent-elles le Carême cette année que tous les électeurs sont d'accord à se remettre à une épreuve loyale et paisible, lorsque celles de Québec-Est et du comté de Québec si vivement contestées l'année dernière ne l'ont pas troublé, au sens des mêmes casuistes?

Pourquoi le Canadien ne souffre-t-il mot au sujet de M. Kirouac? sinon par crainte de le compromettre aux yeux des électeurs indépendants?

Le Procès Tichborne.

Nos lecteurs ont entendu parler de cette cause célèbre et savent qu'elle abrite la plus gigantesque tentative d'escroquerie de ce siècle, pourant si fécond en délits de ce genre. Mais, avant de résumer les débats, il nous semble utile de remonter aux origines de l'affaire et d'en rappeler brièvement les principaux incidents.

Les Tichborne sont une riche et fort ancienne famille du comté de Hampshire. L'immense domaine de cette maison fut encore agrandi vers 1860, à la suite d'un opulent héritage. Son chef s'appelait alors sir James Douglas Tichborne baronnet. Sir James avait passé une grande partie de son existence à Paris, si bien que Roger, l'aîné de ses deux enfants, parlait à peine l'anglais. Cependant vers 1848, le baronnet ramena sa famille en Angleterre, et comme il était resté fidèle à la religion catholique, il envoyait son fils Roger au collège de Stonyhurst, tenu par les PP. Jésuites.

Enfin, un peu plus tard, Roger entra dans l'armée, mais bientôt après il dut quitter le service par suite de sa mauvaise santé.

En 1852, Roger Tichborne s'étant pris d'un amour subit pour les voyages d'exploration lointains, il quitta l'Angleterre et s'en fut visiter l'Amérique méridionale. Après avoir parcouru pendant dix-huit mois l'Aracanie, le Chili et visité les sites les plus pittoresques des Cordillères, il traversa du nord au midi le grand continent américain, et vint, en 1854, à Rio Janeiro, dans le dessein de s'y embarquer à bord d'un navire en partance pour l'Angleterre.

Ses parents reçurent de lui à cette occasion une lettre où il leur annonçait son départ à bord du brick la Bella; malheureusement ils apprirent presque en même temps que ce navire venait de périr corps et biens. On ne retrouva, en effet, qu'un des canots de ce voilier, flottant la quille en l'air à plusieurs lieues de la terre; il résultait, en outre, des renseignements fournis par les officiers du port de Rio, qu'une charge par trop excessive l'avait certainement fait sombrer.

Il était donc évident pour tout le monde que la Bella avait dû couler dans la haute mer.

Sauf, lady Tichborne resta persuadée que son fils avait certainement échappé au naufrage. Aussi, après la mort de son mari, arrivée sur ces entrefaites, elle s'empressa de faire insérer dans les journaux australiens une annonce rédigée en trois langues, où elle promettait une grosse récompense à tout venant qui pourrait lui donner des nouvelles du naufragé.

Ces annonces restèrent sans réponse jusqu'en 1866. Alfred, le frère de Roger, vint à mourir, et le titre de baronnet, ainsi que les vastes domaines des Tichborne, passèrent sur la tête d'un enfant au berceau, issu du mariage d'Alfred.

Tout à coup, lady Tichborne reçut d'un homme d'affaires de Waga Waga (Australie), une lettre annonçant l'étonnante découverte de "Sir Roger", et demandant l'envoi d'une somme de 10,000 fr. pour qu'il pût payer ses dettes et rentrer en Angleterre.

A la réception de cette nouvelle, la joie de la mère fut immense. C'est à peine si elle daigna écouter, sans vouloir les suivre, les prudents conseils du solliciteur de la famille. Elle se hâta d'envoyer les 10,000 fr. à l'adresse indiquée, et attendit ensuite avec une féroce impatience le retour du nouveau Robinson.

Cependant, le prétendu héritier des Tichborne ne montra que peu d'empressement. Il commença d'abord par prendre, pour se rendre en Angleterre, le chemin le plus long, et, une fois à Londres, au lieu de courir se jeter dans les bras de sa mère, il perdit un temps précieux à aller chercher, au quartier de Wapping, des renseignements au sujet d'une certaine famille Orton.

Enfin, il se décida à se rendre à Paris, où se trouvait alors lady Tichborne; seulement, il chercha à ajourner encore l'entrevue si ardemment désirée par "sa mère".

Cependant, l'entrevue finit par avoir lieu, et lady Tichborne reconnut dans l'aventurier son fils perdu.

La respectable dame y mit certainement beaucoup de bonne volonté; car, au physique, personne ne ressemblait moins à Roger Tichborne que cet étranger de Waga Waga.

Roger, en effet, était un gentil-homme accompli; son homonyme avait l'air d'un boucher. Roger était mince et élancé; le nouveau baronnet pesait environ 140 kilos; Roger parlait le français avec l'accent de Montmartre; son son ne savait même pas un mot de cette langue, et parlait l'anglais avec l'accent on ne peut plus londonien.

Ce dernier, en un mot, était un vrai coqney, c'est-à-dire un insulaire né et élevé dans la capitale de la Grande-Bretagne. Enfin Roger était brun, presque noir, tandis que le nouveau venait d'un blond faïence.

Quoi qu'il en soit, "sir Roger"—il avait commencé par s'approprier le titre de baronnet—ne consentit qu'avec peine à être présenté à ses autres parents. Il n'en reconnut du reste que quelques uns; mais en revanche, il ne fut reconnu par aucun d'eux.

Il persista néanmoins dans ses assertions, et bientôt influencé par l'exemple de lady Tichborne, il se rencontra une trentaine de témoins, domestiques pour la plupart, qui se déclarèrent prêts à jurer leurs grands dieux que le "Claimant" était bien le Roger de Tichborne qu'ils avaient connu il y a vingt ans.

Le tribunal de Nisi-Prus fut saisi d'une action tendant à expulser du château patrimonial le fils d'Alfred Tichborne, et à remettre l'immeuble au baronnet australien.

Le tribunal consacra une certaine audience à l'examen de cette affaire. Il écouta avec son plus beau visage britannique les dépositions des 200 témoins qui juraient avec ensemble que le "Claimant" était bien sir Roger Tichborne. Il ne souffla pas d'avantage lorsque l'atorney général fit subir à ce dernier un contre-interrogatoire qui occupa vingt audiences consécutives, et il l'écouta avec une déférence de plus en plus marquée lorsque, pour soutenir l'accusation, l'atorney prit la parole qu'il garda pendant un mois entier!

Néanmoins, la patience humaine a des bornes, même à Londres. Il parait qu'après ces 250 vacations, la cour n'avait pas encore entendu les témoins assignés par le ministère public. Or, lorsque l'atorney fit appeler le premier de ces cent quatre-vingt témoins, pour le coup, le jury se leva comme un seul homme, déclarant qu'il n'avait pas besoin de les entendre pour se faire une opinion, et il débouta sur le champ le "Claimant" de sa demande.

Ces tribunaux anglais!...

Le gouvernement fit aussitôt arrêter le faux sir Roger, et le poursuivit pour parjure et tentative d'escroquerie.

Mais, et c'est ici le sublime de l'affaire, la décision du jury n'avait rien ébranlé la confiance des partisans du baronnet. Une réunion des actionnaires eut lieu immédiatement; séance tenante, il fut versé une somme de 5,000 livres sterling, pour faire le cautionnement exigé par la loi, et le garçon boucher de Waga Waga fut remis en liberté!

Enfin, il y a quelques mois, le "Claimant" comparait devant le nouveau tribunal de justice, mais pour répondre cette fois de crimes de parjure et de tentative d'escroquerie.

Le jury de Queen's Bench a dû écouter les 180 dépositions devant lesquelles avait reculé le jury de Nisi-Prus.

Or, environ cent témoins, parmi lesquels presque tous les membres de la famille ont affirmé que l'accusé n'est pas Roger Tichborne. Il n'a été reconnu, ni par ses parents, ni par ses anciens domestiques, ni par ses camarades de collège, ni par ses compagnons d'armes. Cinquante personnes environ ont déclaré que le vrai Roger était tatoué au bras gauche. L'accusé n'a rien de semblable; mais il porte des cicatrices qu'on n'avait jamais remarquées sur le corps de Roger.

Enfin, chose plus grave, cinquante autres témoins ont reconnu en lui le fils aîné d'un boucher de Wapping, nommé Orton.

Voici, parmi les dépositions, celle de lady Radcliffe, qui a tant impressionné l'auditoire et le jury.

Née Catherine Dougliey, lady Radcliffe est cousine de Roger, qui avait eu pour elle une profonde affection et l'avait même recherchée en mariage. Mais pour des motifs religieux, les parents de Roger s'étaient opposés à cette union et promettaient néanmoins leur consentement pour une époque ultérieure. Roger, se sachant aimé de sa cousine, se résigna à cette longue attente, mais il fit par écrit le vœu d'élever une chapelle à la vierge, le lendemain de son mariage; puis il remit ce document à son homme d'affaires, qui en prit connaissance. Quelque temps après, il entreprenait son voyage si long cours.

Le "Reclaimant" interrogé par le susdit homme d'affaires sur le contenu du pli cacheté, ne sut d'abord quoi répondre. Mais ayant appris que ce document n'existait plus, il avait été détruit en 1864, dix ans après la disparition de Roger.—Il affirma hardiment qu'ayant séduit sa cousine avant son départ, ce parchemin mystérieux contenait la promesse de lui laisser une partie de ses domaines, si elle devenait enceinte.

Malheureusement pour l'imposteur, Roger avait remis à sa cousine une copie de son vœu, et celle-ci l'avait gardée avec une foule d'autres souvenirs de l'amant. Cette infâme calomnie a donc pu être démentie à l'audience.

Ainsi, rien de plus touchant que la déposition de Mme Radcliffe, devenue mère de famille, et qui, pour défendre son honneur contre les attaques d'un gredin, a dû venir raconter devant un tribunal les souvenirs les plus intimes de sa jeunesse.

Il nous reste à exposer le système de défense du docteur Kenealey, avocat de l'accusé.

Sa stratégie n'est qu'une philippique dirigée contre le ministère public, la famille Roger, les Jésuites, etc. Des témoins qu'il allait faire entendre, M. Kenealey n'a dit presque rien, mais il a parlé du père Roger Tichborne sur un ton tellement insultant, que le président a dû lui faire observer que si l'accusé était le fils de sir James Tichborne, il ne laisserait pas insultier ainsi la mémoire de son père.

De Roger lui-même, il a esquissé un tableau où il n'y avait plus que pour l'ombre. A l'en croire, c'était un ivrogne adonné aux passions les plus basses, aux vices les plus ignobles. Capable de tous les crimes, il avait séduit sa cousine, sans jamais avoir ressenti pour elle la moindre affection.

Les témoins appelés par la défense étaient nombreux; mais les dépositions de la plupart sont insignifiantes. Pour démontrer que l'accusé ne pouvait pas être Arthur Orton, il a prouvé que ce jeune boucher avait, à l'âge de dix-huit ans 5 pieds 9 pouces. Or, l'accusé ne mesure aujourd'hui que 5 pieds 3 pouces 3/4. Plusieurs domestiques de la famille Tichborne, quelques soldats de l'ancien régiment de Roger, etc., ont voulu déposer que l'accusé n'était autre que sir Roger Tichborne lui-même.

La lecture de la déposition de la mère Roger de Tichborne affirmant que l'accusé est bien son fils a produit naturellement son effet. Mais le ministère public avait

prouvé que lady Tichborne avait reconnu l'accusé avant même de l'avoir vu. Le docteur Kenealey, pour démontrer que séduction de lady Radcliffe par Roger avait été possible, a fait entendre divers témoins qui avaient rencontré les deux cousins seuls et ensemble plusieurs fois à Tichborne Park. Il appuyait surtout sur une rencontre qu'ils avaient eue dans une certaine "grotte". Mais il a été démontré que cette grotte était en réalité qu'un petit sentier à côté du grand chemin ouvert de tous les côtés.

Maintenant nous arrivons à la déposition à sensation.

Un Danois, nommé Jean Luie, est venu déposer qu'en 1854, il se trouvait à bord de l'Osprey, de New York, et que ce navire avait recueilli huit naufragés près de Rio Janeiro et les avait débarqués en Australie. L'un de ces naufragés était l'accusé, qu'il reconnaissait parfaitement, l'ayant soigné toute la traversée.

Cette déposition confirmait en tous points le récit romantique de l'accusé, et après avoir fait subir un contre-interrogatoire à Luie, M. Hawkins a du demander au nom du ministère public un ajournement afin de chercher les antécédents de ce témoin.

Trois semaines après, un agent du parquet, qui était allé contrôler la déposition de Luie aux Etats Unis, est venu prouver à la cour que cette déposition n'était qu'une masse d'inventions. Les armateurs désignés par Luie n'avaient jamais eu un bâtiment appelé l'Osprey; aucun navire de ce nom n'avait quitté le port de New-York pour l'Australie en 1854, etc.

Mais voici qui est plus fort encore. Le contre-portrait de Luie se trouvait chez tous les libraires du Royaume-Uni, et bientôt le parquet était inondé de renseignements au sujet de ce témoin. Au commencement de l'année il avait essayé d'escroquer de l'argent à deux négociants de la Cité, et il a été prouvé que ce prétendu Jean Luie n'était autre qu'un forçat libéré nommé Carl Lundgren, condamné à deux reprises aux travaux forcés pour escroquerie.

Sa femme, ses anciens patrons et amis sont venus en foule le reconnaître, et bientôt le témoin providentiel a dû reprendre lui-même le chemin de la prison centrale.

Cet incident a jeté un froid dans la défense. Seul, M. Whalley, député excentrique, a continué à croire aux assertions de Luie, et ayant cru pouvoir affirmer sa croyance d'une manière publique, il s'est entendu condamner à 6,250 fr. d'amende pour avoir manqué de respect au puissant et haut tribunal du banc de la reine.

La défense, interrompue par cet incident, a continué pendant 35 jours; puis est venu le résumé des débats qui a duré 20 jours. Le 29 janvier, le lord chief-justice a commencé son allocution au jury qui a été suivie par le verdict qu'une dépêche du câble annonce en ces termes:

Londres, 28 février.—Le procès intenté au prétendu Tichborne comme parjure s'est terminé ce matin, après une durée de 189 jours. Le jury a rendu un verdict de coupable sur tous les chefs d'accusations, et la cour a prononcé une condamnation de quatorze ans de servitude pénale. Après le verdict le condamné a demandé à présenter quelques observations, mais la permission lui en a été refusée par le lord chief-justice. La lecture de la condamnation n'a pas paru émouvoir. Il a échangé une poignée de mains avec son conseil, le docteur Kenealey. On l'a ensuite fait sortir du tribunal par une porte dérobée, et une voiture l'a rapidement conduit à Newgate, au grand désappointement d'une foule immense qui s'était réunie pour le voir passer. Le nouveau verdict a causé une grande sensation, et tous les journaux de Londres ont publié à ce sujet une édition supplémentaire.

Le mouvement agressif des carlistes, a excité les gens à donner tout l'aide possible au gouvernement afin d'anéantir l'insurrection. Les contributions d'argent et d'habits viennent de tous côtés, toutes les représentations de théâtre sont données pour venir en aide à la cause républicaine.

Des dépêches offrant appui matériel et moral, sont reçues des autorités provinciales. Les dernières nouvelles de Bilbao n'apportent rien de nouveau. Les carlistes continuent le bombardement et 200 bombes sont lancées chaque jour dans la ville.

Quatre détenus ont essayé de s'échapper de la prison Sing Sing. Les sentinelles ont fait feu sur les fuyards, et en ont tué un. Les trois autres ont été repris.

Le procès de l'ex-président Baez, de St. Domingue, est venu de nouveau devant la Cour de Brooklyn aujourd'hui.

Une motion demandant la cessation de l'ordre d'arrestation émané par le juge Pratt, et un affidavit prouvant que le plaignant Hatch a participé activement à l'insurrection, ont été présentés par le conseil de Baez. Il a été arrêté et condamné à mort; mais la sentence a été commuée en exil.

Abby L. Merriam, fille de l'auteur du dictionnaire Webster, s'est suicidée aujourd'hui.

Washington, 4. Mme. Myra Gaines a tenté un pro-

cess contre Caleb Cushing, réclamant \$200,000 de dommages et intérêts pour libelle. Havana, 4. L'ex-président de Cuba, Céspedes, est mort, dit-on, et a été enterré à Santiago.

AVIS AU PUBLIC.

La Société ci-devant existante entre N. LEVASSEUR et A. LEVY RECIO, pour l'affermage des annonces de l'ÉVÉNEMENT est de ce jour dissoute de consentement mutuel, et à l'avenir les annonces seront reçues au bureau du journal. M. LEVASSEUR est seul chargé de régler les affaires de la ci-devant société. En conséquence tous les arrangements pour annonces et jobs devront lui être payés à lui-même ou à un agent par lui autorisé.

FAITS DIVERS.

REEMPLACEMENT.—M. Sigefroy Sirois a été élu conseiller du village St. Georges de Cacoua en remplacement de M. Eléazar Verrette.

SOCIÉTÉ ST. PATRICK.—A l'Assemblée annuelle de cette société tenue à l'hôtel St. Louis, mardi dernier au soir, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers du bureau pour l'année courante: Président.—Richard Alleyan, C. R., 1er Vice-Président.—Alex. Woods, 2ème " — Denis Murray. Trésorier.—Thos. Malony. Secrétaire.—Frank D. Tims. Secrétaire du Conseil.—S. W. Drum. Secrétaire correspondant.—G. E. White. Auditeurs.—W. Flanagan, Robt. J. Bradley, G. E. Humphrey.

Comité du dîner.—O. Murphy, Dr. Russell, M. Miller, P. Henchey, G. W. Colfer, J. W. Henry, L. Stafford, J. McCorkell, M. F. Walsh, D. D. O'Meara, J. Giblin, J. B. Duggan. Conseil.—T. H. Grant, W. Quinn, J. Hearn, M. P. P., W. J. MacAdams, M. A. Hearn, M. O'Leary, Hon. T. McGreevy, W. Drum, W. M. McDonald, G. H. Parks, J. A. Quinn, J. Ryan, J. Brennan, J. Roche, Jeremiah Horan, Capt. O'Connell, T. Hesthington, Alf. White, John Lane, E. H. Pemberton, C. Sullivan, W. Kirwin, Robt. H. McGreevy, W. Stanley, John Brown, Wm. Lee.

COUR DE RECORDER.—Flavian Frénette, cultivateur, vendant des rosalides dans la rue, est traduit devant le recorder. Le digne Jean-Baptiste est absent en considération de son ignorance des règlements municipaux.

—La Machine à Couder WHEELER & WILSON a l'action plus facile, plus rapide, plus douce et plus légère qu'aucune Machine à navette.

WOODLEY & Co., Agents Généraux, 25, rue St. Jean, Québec. P. S.—Avez-vous Agents pour les Machines à Couder Singer, Howe, Osborn, Raymond, Venus, Gualph, etc., etc. On a besoin d'Agents. Québec, 27 août 1873.

ANNONCES NOUVELLES. Chambres demandées. Lard en Carcasse.—J. B. Renaud & Co. Avis aux navigateurs.—Honoré Plamondon. Encouragez l'industrie canadienne.—Manufacture Martineau. Grande vente de dissolution — O'Brien, Ellison & Co. Vente judiciaire.—Hip. Lavioie. Acte de la faillite 1869.—Owen Murphy. Le Shrop Indien du Dr. Clark Johnson pour le Sang.—Joseph O. Labbé. Tanneur demandé.—Jean Bto. Saucier. Achetez le meilleur.—Léger & Rinfret. Important.—Fyfe & Garneau. Marchandises à l'usage des familles.—Glover, Fry & Co. Revue Financière et Commerciale.

PAR LE DOMINION LINE. Dépêche spéciale à l'Événement envoyée par Oswald Frères, courtiers, rue St. François-Xavier. Montréal, 5 mars Midl. Offres. Demande. Transactions. Montréal Bank 1891 193 25 @ 193 Merchants Bank 1113 1114 Commerce Bank 1251 1251 Ontario Bank 109 108 20 @ 108 Toronto Bank 200 198 Royal Can B... 991 991 Molson Bank... 113 112 People Bank... 1054 1044 Metropolitan... 591 590 City Bank... 104 104 Jacques-Cartier Union Bank... 106 105 Québec Bank... 109 1054 Montreal Tel... 1782 178 City Gas Co... 1234 123 73 @ 123 Car Pass By... Montreal... Ex. Bank...

MARCHE MONÉTAIRE. New-York, 2h. p. m., 5 mars 1874. Or 1111. Exchange sterling 89. Greenbacks 89 1/2. E. O. BARROW, Courtier, Vis-à-vis le Bureau de Poste. MARCHE DE NEW-YORK. 4 mars. Coton fermé languissant à 16c pour midling uplands.

Fleur tranquille et sans changement; recettes 17,000 qrs. ventes 8,000 qrs. cotes sans changement.

Annouces Nouvelles. A la Haute-Ville, deux Chambres garnies Déjeuner et Souper à domicile.

Chambres Demandées. A la Haute-Ville, deux Chambres garnies Déjeuner et Souper à domicile.

Grande Vente de Dissolution. A raison de la mort de l'un des associés, et de la dissolution imminente de la société, le STOCK ENTIER, valant au-dessus de 50,000 dollars, DOIT ÊTRE VENDU IMMÉDIATEMENT.

AVIS AUX NAVIGATEURS. BARGE A VENDRE. Le Sousigné offre en vente 3 BARGES bâties en 1872 et 1873, solidement construites, en bon ordre et prêtes à prendre chargement au printemps.

LARD EN CARCASSE. 2 Chars de Cochons. 100 Sacs Sel de Liverpool. GAUDRIOLE.

ENCOURAGEZ L'INDUSTRIE CANADIENNE. La Manufacture MARTINEAU, de Québec, située rue Prince-Edouard, près de la rue de la Couronne, informe les Menuisiers, les Menuisiers, les Charbons et le public en général, qu'elle est prête à faire et à entreprendre toutes sortes d'ouvrages avec les Machines, aux mêmes prix et conditions qu'ailleurs.

MANUFACTURE MARTINEAU. Québec, 5 mars 1874-1m

FRANÇOIS X. BAUDON, Demandeur. GEORGES LAPLANTE et al., Défendeurs.

En vertu d'un bref de Pro Factis de Bonis émané en cette cause, seront vendus les meubles et effets du Défendeur saisi en cette cause, le QUATRIÈME JOUR de MARS courant, à DIX heures avant midi, sur le marché de la Haute-Ville de Québec, consistant en Commodes, Chaises, Laveuses, etc., etc., par moi sousigné.

HIP. LAVOIE, H. C. S. Québec, 5 mars 1874-1m

NOUVEAUTÉS. Le Sousigné ouvre à l'instant 50 CAISSES DE MARCHANDISES reçues par le steamer cette semaine, et contiennent à recevoir chaque semaine de NOUVELLES IMPORTATIONS, dans tout le cours de la saison. Ces Marchandises sont marquées A TRÈS-BAS PRIX.

WM. McLIMONT, 14, rue Arthur, Québec, 5 mars 1874-1m

Annouces Nouvelles. Acte concernant la Faillite de 1869 ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de JACQUES BOLDUC, Commerçant, Québec, Faillit.

Le failli m'a fait une cession de ses biens, et les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau, Bâties du Télégraphe, rue St. Pierre, LUNDI, le VINGT-TROISIÈME JOUR de MARS 1874, à ONZE heures A. M., pour recevoir un état de ses affaires, et nommer un Syndic.

OWEN MURPHY, Syndic ad interim. Québec, 5 mars 1874.

TROUVE, UN SINGE DE CARRIOLE en très-bon état. S'adresser à NORMAND CHOUINARD, Marché Finlay, Basse-Ville, Québec, 4 mars 1874-3f

Annouces Nouvelles. Acte concernant la Faillite de 1869 ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de JACQUES BOLDUC, Commerçant, Québec, Faillit.

Le failli m'a fait une cession de ses biens, et les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau, Bâties du Télégraphe, rue St. Pierre, LUNDI, le VINGT-TROISIÈME JOUR de MARS 1874, à ONZE heures A. M., pour recevoir un état de ses affaires, et nommer un Syndic.

OWEN MURPHY, Syndic ad interim. Québec, 5 mars 1874.

TROUVE, UN SINGE DE CARRIOLE en très-bon état. S'adresser à NORMAND CHOUINARD, Marché Finlay, Basse-Ville, Québec, 4 mars 1874-3f

Bouteilles à Vin. 25 Grosse de la meilleure qualité à vendre. JNO. GIBLIN. Québec, 4 mars 1874.

TERRAIN A VENDRE. Sur le chemin de la Canardière, le terrain avoisinant la Corderie de M. Brown, contenant 18 arpents de terre en bon état de culture, et très convenable pour une résidence de campagne étant à proximité du Fort Dorchester.

Le failli avoisinant la terre ci-dessus, ayant encore plusieurs emplacements en outre des 28 emplacements déjà concédés, appartenant à la succession de Mme MMR. VEUVE LORTIE.

CONDITIONS LIBÉRALES. S'adresser à CHARLES LORTIE, Tonnellier, Rue Sault-au-Matelot, E.-V. Ou à JEAN GUERARD, Charpentier, Rue St. François, St. Roch, Québec, 4 mars 1874-1m

AVIS. Est par le présent donné que toute personne qui aurait affaire à la Société Bienveillante des Travailleurs de Bord de Québec, section No. 3, Lévis, s'adressent à M. WILLIAM BOISVERT, qui a été nommé Président à une assemblée générale, tenue le 1er Mars, en remplacement de M. Louis DUCLOS, ex-président, qui a donné sa démission.

WILLIAM BOISVERT, Président. ALFRED BARBA, Secrétaire. FRS. X. DUBE, Trésorier. 3 mars 1874-2fp

BLONDEAU & DROUIN. Libraires. Rue St. Joseph, St. Roch, Québec, 3 mars 1874.

GRAND DESIDERATUM EN OPTIQUE. LUNETTES PAR EXCELLENCE. Une longue expérience dans la vente des Lunettes a démontré la nécessité d'avoir une lunette parfaite dans une montre légère et durable.

Tous ceux dont les yeux sont fatigués par un excès d'application, seront soulagés par l'usage de Lunettes Colorées, qui sont recommandées par les plus savants Médecins et qui s'occupent des dérangements et de la faiblesse de la vue.

Tous ces avantages se trouvent réunis dans les LUNETTES NOUVELLEMENT INVENTÉES et que les sousignés ont le plaisir d'offrir sous les Titres Blanche, Bleu léger et Violet et de tous Foyers, de manière à donner une entière satisfaction dans leur ajustement.

Toutes les Lunettes pour ces Lunettes sont fabriquées avec des petites Cailloux-Cristaux fondus ensemble, et produisant une Lunette qui assure une vue claire et distincte.

PRIX MODÉRÉS, SEULS AGENTS DUQUET & CIE., No. 1, RUE LA FABRIQUE, et DUQUET & DALAIRE, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH, QUÉBEC.

Importateurs et Fabricants de Bijouteries Fines, Montres, Horloges et Objets plaqués en Argent, etc. Québec, 2 mars 1874.

AVIS aux Commissaires d'Écoles. Le prix du Petit Manuel d'Agriculture à l'usage des écoles est de six centimes la douzaine. Crédit est fait jusqu'au mois de juillet sur demande signée d'un Secrétaire-Trésorier ou du Président des Commissaires. Québec, 25 février 1874-6f1s

Melasse et Sirop. Tonnes de Mélasse-Epaisse. Barils de Sirop Brillant des Barbades. Barils de Sirop Jeune Doré et Standard. A vendre par GIBB, LAIRD & Co. Québec, 19 février 1874.

Huitres! Huitres!! M. N. BRINDAMOUR, Jr., annonce aux gourmets qu'il lui reste encore une TRENTAINE DE QUARTS D'HUITRES à vendre.

Il vendra les Huitres au cent, à la douzaine ou à l'assiette, comme l'on voudra. N. BRINDAMOUR, Jr., Hôtel Victoria, No. 674, rue St. Jean, en dehors, Québec, 2 mars 1874-3f

VICTORIA HALL, RUE STE. ANNE, HAUTE-VILLE, (ANCIENNE SALLE DE LECTURE.) La Compagnie Française Sous la direction de M. MAUGARD. JEUDI, 5 MARS 1874. GRAND SPECTACLE CONCERT.

LA FERME DE PRIMEROSE, Opéra Comique, en deux actes, paroles de MM. COMANON et DURANTAS, musique de PAUL HENRIOT.

CONCERT. Grande Fantaisie pour Violon Exécutée par M. LAVIGUEUR, accompagnement au piano par M. H. A. C. FUCHS.

Variations du célèbre Opéra Les Diamants de la Couronne Musique d'Accès, chantées par MMR. MAUGARD.

On commencera par UNE VICTOIRE D'ANNIBAL Comédie en un acte, par M. J. GUILLETOT.

PRIX DES PLACES: Parterre... 50 cts. Galerie... 25 cts. On peut se procurer des billets à l'avance chez M. C. E. HOLLWEI, chez M. A. Lavigne, marchand de musique, chez M. H. A. C. Fuchs, marchand de musique, et chez M. P. Lisotte, tabaciste, rue St. Joseph, St. Roch.

Portes ouvertes à 7 heures. Lever du rideau à 8 heures. Québec, 28 février 1874.

Flour en Sacs à Vendre. 2000 Sacs de Flour du Haut-Canada, Mer N. Ire (black sea) qualité supérieure.

Flour Extra, Extra du Printemps, Fine et Moyenne en Quarts. A vendre par WM. CRAWFORD & FILS, Quai de Gibb. Québec, 28 février 1874-1m

LE SIROP INDIEN Dr. Clark Johnson pour le Sang. Guérit toutes les maladies suivantes: DYSPÉPSIE, MALADIE DES GÈRES, MALADIE DES REINS, MALADIE DE FOIE, SYSTÈME NERVEUX, GOUTTE, RHUMATISME, FIÈVRES, HYDROPIQUE.

Ce Sirop est une Purification du Sang, il active les fonctions du foie et des reins et agit sur toutes les sécrétions du corps; il chasse du sang les éléments nuisibles et qui pourraient devenir mortels si on les y laissait.

Grosse Bouteille... \$1.00 Demi Bouteille... 50c Le Sirop Indien est en vente chez MM. J. E. Burke, Droguiste, rue la Fabrique, O. Potvin & Cie, Droguiste, Basse-Ville, J. B. Martel, rue du Pont, St. Roch, J. Veldou, Droguiste, rue St. Joseph, St. Roch, et chez JOSEPH O. LABBÉ, 12, rue St. Georges, Faubourg St. Jean, Seul Agent à Québec. Québec, 28 février 1874.

Piano, Solfège et Chant. Mlle. G. MARIE a l'honneur d'annoncer au public qu'elle est prête à donner des Leçons de Piano, Solfège et Chant à sa résidence, No. 7, rue St. Nicolas, Palais, et à domicile. Conditions faciles et modérées. On peut s'adresser chez son frère M. J. Marie, No. 56, rue St. Joseph, où No. 7, rue St. Nicolas, Palais. Québec, 20 février 1874-1m

Vente du Printemps POUR LE COMMERCE. Le Sousigné ouvrira dans quelques jours des boîtes nouvellement arrivées de RUBANS, CHAPEAUX DE PAILLE, PARAPLUIES, WINETTES, ÉTOFFES A ROBES, et un assortiment général de Marchandises du Printemps, A TRÈS BAS PRIX.

WM. McLIMONT, No. 14, rue Arthur, Québec, 17 février 1874-11f

Lard à Vendre. 500 Barils de Lard Mors de Chicago. En lots à la convenance des acheteurs Par WM. CONVEY, No. 1, rue St. Paul, Québec, 21 février 1874.

THÉS! THÉS!! Venant d'arriver par le Grand-Tronc. 150 Demi-Bottes de Thé Cholet du Japon, récolte de 1873. 150 Demi-Bottes de Hyson Fin A vendre chez WHITEHEAD & TURNER, Québec, 23 février 1874.

ON DEMANDE UN BON COMMIS pour le commerce de Marchandises Sèches, chez BRÉGEVIN & PAQUET, Côte Lamontagne, Québec, 4 mars 1874-6f

DEMANDEE Par un jeune homme sachant les deux langues, et ayant plusieurs années d'expérience des affaires en gros, une situation comme Tenor de Livres. Références de première classe seront données. Adressez J. X. L., Bureau de Poste, Boite 553, Québec, 2 mars 1874-2fpq

Situation Demandée. Un jeune homme arrivant de N.-Y., et connaissant parfaitement l'anglais et le français, désireux de se placer comme employé dans une maison de commerce quelconque. Voir aux renseignements chez M. B. DELAHAYE, 414, rue St. Jean, H.-V. Québec, 2 mars 1874-15fp

Commis Demandés. On demande DEUX JEUNES GENS parlant l'anglais et le français, ayant deux années d'expérience dans le commerce de Marchandises Sèches. S'adresser à ERIC MARCHAND, Menuisier, Ste. Croix, comté de Lotbinière, 28 février 1874-3mp

Commis Demandés. On demande DEUX JEUNES GENS parlant l'anglais et le français, ayant deux années d'expérience dans le commerce de Marchandises Sèches et sachant l'anglais et le français. S'adresser à F. W. VENNER & Co., Rue St. Joseph, St. Roch, Québec, 25 février 1874.

Commis Demandés. PLUSIEURS COMMIS, ayant servi depuis quelques années dans le commerce de Marchandises Sèches et sachant l'anglais et le français. S'adresser à J. A. E. CHAPRON, Notaire, 38, rue St. Georges, Faubourg St. Jean, Québec, 16 février 1874-15f

TANNEUR DEMANDÉ. UN TANNEUR muni de bonnes recommandations et sachant écrire, trouvera un emploi lucratif en s'adressant à JEAN BTE. SAUCIER, Marchand à Ste. Flavie, 11 février 1874-1msq

Commis Demandé. On demande UN COMMIS d'expérience dans le commerce d'Épicerie et sachant les deux langues. S'adresser à NORMAND CHOUINARD, Vieux Marché, Basse-Ville, Québec, 19 janvier 1874.

AVIS. Le Sousigné ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom sans un ordre signé de sa main. JOSEPH GOULET, Cultivateur, St. Raphaël, Bellechasse, 25 février 1874-3f1sp

Fruits en Canistres. 77 Caisnes de Fruits en Canistres, consistant en Poires, Pêches, Groselles, Tomates, 2 et 3 lbs. Huitres, 1 et 2 lbs. 50 Caisnes de Homards. 25 Doz de Sardines, 1 et 2 tinnettes. A vendre par WHITEHEAD & TURNER, Québec, 23 février 1874.

GRAND SACRIFICE! Dissolution de Société. LEROSSIGNOL & DAVIDSON, No. 10, rue et faubourg St. Jean et No. 5, Côte du Passage, Lévis.

\$50.00 de Marchandises doivent être vendues avant le PREMIER AVRIL. Le Sousigné ayant vendu ses intérêts dans la société à Messieurs DAVIDSON & HOBAN, les Marchandises seront vendues à très bas prix.

Par le même, Morale tirée des confessions de St. Augustin. P. B. BOWDEN - Vie et lettres du Rév. Père Faber en 2 vols., ouvrage nouveau. P. F. XAVIER PAULOUX - La famille sanctifiée, 2 vols. St. Bonaventuro. Légende de Saint François d'Assise, 1 vol. Vie et œuvres de la Bienheureuse Marguerite Marie Alacone en 2 gros vols. P. B. MONSABRE - Conférences de Notre Dame de Paris. L'ABBÉ HEBBET - Direction pour la conversion d'un jeune homme, 1 vol. P. FRYDOST - Œuvres de Saint Louis de Gonzague. E. CHABAUT - Concordance des prophéties modernes, 1 vol. P. B. BOUJIX - Lettres de St. Ignace de Loyola. L'ABBÉ HEBBARD - Des articles organiques, 1 vol. SAINTE FOI - Théologie à l'usage des gens du monde, 3 vols. ROEZE - Catechisme, 6 vols. L'ABBÉ ROUQUETTE - La piété et le monde, 1 vol.

OUVRAGES CANADIENS. Mémoires sur le bien des Québécois. L'annuaire par M. Riël. Conférences dogmatiques sur le mariage chrétien par le B. P. Bruan, S. J. Action de Marie dans la société. Le libéralisme par l'Abbé B. Paquet. Chroniques par A. Bules.

An 1er Mai prochain cette librairie sera transférée rue St. Jean, Bâties de la Casse d'Économie, poste voisine de M. Lavigne, marchand de musique. Québec, 28 février 1874.

AVIS. T. Fournier, Écr., Avocat. Matthew A. Heath, Écr., Avocat. F. Achille LaBue, Écr., Avocat. Pratiqueront en société à l'avenir. LE NOM DE LA SOCIÉTÉ SERA: FOURNIER, HEATH & LABUE.

BUREAU D'AFFAIRES - 13, rue Arthur, (coin des rues St. Pierre et Arthur) Basse-Ville, Québec, 24 février 1874.

AVIS. C. J. L.-LAFRANCE. A vendre au Bureau de L'ÉVÉNEMENT. PRIX, 10 CENTS. Québec, 13 février 1874.

MAISON A LOUER GARNIE. POSSESSION A DEMANDE. 19, RUE ST. GEORGES, Haute-Ville. Québec, 27 février 1874.

A VENDRE. MOULIN A FARINE, MOULIN A SOIE, UNE TERRE DE 31 ARPENTS ET AUTRES BÂTIMENTS, situés dans la paroisse St. Ferdinand d'Halifax, à environ un mille de l'Église. Bonnes conditions. S'adresser à ERIC MARCHAND, Menuisier, Ste. Croix, comté de Lotbinière, 28 février 1874-3mp

Maison de 1ère classe à Louer. Porte voisine de la Banque d'Économie, Haute-Ville, maintenant occupée par M. N. Burnside, tabaciste. Maison à 3 étages; magnifiques dépendances en arrière; hangar en pierre, à 3 étages; à l'épreuve du feu; tables, hangars, voitures, etc., etc; magnifique sauto attaché à la maison. S'adresser à F. X. GARANT, Libraire, No. 27, rue la Fabrique, Québec, 25 février 1874.

A VENDRE. Une Maison de première classe, avec Kenne, Hangar, Remise, Jardin Magnifique d'arbres fruitiers, le tout situé sur le chemin de Beauport, et appartenant à MADAME EDUARDE LORTIE. S'adresser à G. LABRE, N. P., Rue de l'Église, St. Roch, Québec, 19 février 1874-1m2fs

A LOUER. LE COLONEL GUGY est maintenant prêt à louer CINQ MAISONS, dont l'une est l'ancienne résidence de la famille De Salaberry, sur le domaine de Beauport, avec le terrain que chaque locataire désire soit 1 arpent, 2 arpents, jusqu'à 5 arpents. Québec, 12 février 1874.

A LOUER. La moitié de ce Magnifique Hangar, No. 27, rue St. Pierre, cette moitié est égale à 75 pieds de profondeur sur 40 pieds de largeur. Ce hangar est à l'épreuve du feu ayant des contrevents et cadres en fer d'une forte épaisseur, et peut être adopté à tous les branches de commerce. S'adresser à CIRQUE TETU, Québec, 7 février 1874-3m

TERRES A VENDRE. DIX-NEUF QUINZE AVRIL, deux Terres l'une située au N. E. des Bâties de l'Église de front sur trente arpents de profondeur, l'autre au Cap-Saut d'un arpent et demi de front sur vingt-sept de profondeur, tous deux appartenant à la succession de feu Augustin Morissette. Le tout vendu argent comptant. Pour plus amples informations s'adresser à J. B. MORISSETTE, Marchand, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec, 28 janvier 1874-1mp

Maison à Louer. Une maison toute meublée, rue St. Louis, Possession Immédiate. S'adresser Boite No. 654, Bureau de Poste. Québec, 14 janvier 1874.

Librairie OVIDE FRECHETTE, 23, COTE LAMONTAGNE. DERNIÈREMENT REÇU. Instructions sur le Saint Sacrifice de la Messe, traduites d'une Méthode pour visiter Notre Seigneur dans la Ste. Eucharistie, par le P. Vauvert, S. J. - Traité de la communion ou conduite pour communier sagement. MGR GAUME - Marie, Étoile de la Mer, 1 vol. L'abbé béate au XIX siècle, 1 vol. La vie n'est pas la vie, 1 vol. Le signe de la croix au XIX siècle, 1 vol. L'ABBÉ COULIN - L'année du plus fidèle, dédiée à la Vierge Immaculée, 1 vol. B. P. GROSU, S. J. - Manuel des âmes laborieuses en catéchisme sur divers sujets de piété, nouvelle édition. Par le même - Morale tirée des confessions de St. Augustin. P. B. BOWDEN - Vie et lettres du Rév. Père Faber en 2 vols., ouvrage nouveau. P. F. XAVIER PAULOUX - La famille sanctifiée, 2 vols. St. Bonaventuro. Légende de Saint François d'Assise, 1 vol. Vie et œuvres de la Bienheureuse Marguerite Marie Alacone en 2 gros vols. P. B. MONSABRE - Conférences de Notre Dame de Paris. L'ABBÉ HEBBET - Direction pour la conversion d'un jeune homme, 1 vol. P. FRYDOST - Œuvres de Saint Louis de Gonzague. E. CHABAUT - Concordance des prophéties modernes, 1 vol. P. B. BOUJIX - Lettres de St. Ignace de Loyola. L'ABBÉ HEBBARD - Des articles organiques, 1 vol. SAINTE FOI - Théologie à l'usage des gens du monde, 3 vols. ROEZE - Catechisme, 6 vols. L'ABBÉ ROUQUETTE - La piété et le monde, 1 vol.

OUVRAGES CANADIENS. Mémoires sur le bien des Québécois. L'annuaire par M. Riël. Conférences dogmatiques sur le mariage chrétien par le B. P. Bruan, S. J. Action de Marie dans la société. Le libéralisme par l'Abbé B. Paquet. Chroniques par A. Bules.

An 1er Mai prochain cette librairie sera transférée rue St. Jean, Bâties de la Casse d'Économie, poste voisine de M. Lavigne, marchand de musique. Québec, 28 février 1874.

AVIS. T. Fournier, Écr., Avocat. Matthew A. Heath, Écr., Avocat. F. Achille LaBue, Écr., Avocat. Pratiqueront en société à l'avenir. LE NOM DE LA SOCIÉTÉ SERA: FOURNIER, HEATH & LABUE.

BUREAU D'AFFAIRES - 13, rue Arthur, (coin des rues St. Pierre et Arthur) Basse-Ville, Québec, 24 février 1874.

AVIS. C. J. L.-LAFRANCE. A vendre au Bureau de L'ÉVÉNEMENT. PRIX, 10 CENTS. Québec, 13 février 1874.

IMMENSE REDUCTION!!! GRANDE VENTE SANS RESERVE DE VAISSELLE, LAMPES et HUILE DE CHARBON

Dans le but de réduire le grand stock varié que nous avons maintenant nous avons décidé d'offrir un escomptement aux acheteurs. Tout notre stock est de nouveau de 10 à 20 par cent au-dessous des prix ordinaires.

VERRERIE. Carafes, Verres à Vin, Verres, Gobelets, Services de Table, etc., etc. PORCELAINE VAISSELLE EN PIERRE. (UNIES ET DÉCORÉES). Services à Déjeuner, à Dîner, Services à Thé et à Dessert, à Toilette, etc. Services pour les Enfants et Articles de Fantaisie en grande variété.

CHANDELIERES. Lampes pour Parloir, Lampes de Salle et d'Étude, dans le genre le plus nouveau et le plus approuvé. LA CÉLÈBRE LAMPES AMÉRICAINES ALLEMANDE pour ÉTUDE. Importées directement du manufacturier de la meilleure et la plus sûre Lampe d'Étude du marché. Lanternes Tubulaires, etc., et un grand assortiment de Lampes de Table et de Luxe.

Une charge de la meilleure HUILE DE CHARBON RAFFINÉE, détaillée à PRIX RÉDUIT. C. PEVERLEY & CIE., 32, RUE ST. JEAN. Québec, 19 février 1874-15f

NOUVEAU MAGASIN GRANDE CHANCE OFFERTE AU PUBLIC. C. GUIMONT, A l'honneur de prévenir le public de la ville et de la campagne qu'il vient de faire l'achat d'un Magnifique Fonds de MARCHANDISES SÈCHES valant \$15,000 (quinze mille piastres). Ce Fonds de Marchandises Sèches provenant d'une banqueroute sera vendu d'ici à UN MOIS à une réduction réelle de VINGT CINQ POUR CENT sur les prix ordinaires, afin de faire place aux immenses importations du Printemps.

N'oubliez donc pas d'aller voir avant de faire vos achats au magasin. On a besoin de QUATRE COMMIS ayant au moins quatre années d'expérience dans le commerce de Marchandises Sèches. C. GUIMONT, Coin des rues St. Joseph et Ste. Anne, (Autrefois maison F. Simard) St. Roch, Québec, 30 janvier 1874.

IMPORTANT. Voulant disposer de la balance de nos Marchandises Sèches d'Automne et d'Hiver, nous donnerons nos Marchandises à un très-grand discount sur les prix marqués. Toutes personnes désirant faire des achats dans notre ligne trouveront définitivement une grande réduction.

FYFE & GARNEAU 55, RUE ST. JEAN. Québec, 14 janvier 1874.

Acte concernant la Faillite de 1869 ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de OLIVIER CÔTÉ, Marchand de Pelletterie, et comme tel faisant affaire en la cité de Québec et d'Ottawa, Faillit. Québec, 28 janvier 1874-1m

Venant d'être Reçus. REGULATEURS. Le plus beau choix de Régulateurs pour maisons privées, bureaux et bâties publiques, avec pendules complètes par le mercure. A vendre chez DUJETT & Co., No. 1, rue Fa Rique, Québec, 27 janvier 1874.

ACTE DE LA FAILLITE 1869 ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de DAMASE MARCEAU, de St. Michel, Tanneur, individuellement, et comme associé dans la société de GENEST, LAROSE & MARCEAU, de Ste. Julie de Soremeot, Tanneurs, Faillit. Riv. du Loup (en bas) 26 février 1874.

Un deuxième bordereau de dividendes a été préparé et ouvert aux oppositions jusqu'au VEINZIÈME JOUR de MARS prochain, après lequel jour les dividendes seront payés. J. ELZ. POULIOT, Syndic. Québec, 27 février 1874.

ACTE DE LA FAILLITE 1869 ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de DAMASE MARCEAU, de St. Michel, Tanneur, individuellement, et comme associé dans la société de GENEST, LAROSE & MARCEAU, de Ste. Julie de Soremeot, Tanneurs, Faillit. Riv. du Loup (en bas) 26 février 1874.

Un deuxième bordereau de dividendes a été préparé et ouvert aux oppositions jusqu'au VEINZIÈME JOUR de MARS prochain, après lequel jour les dividendes seront payés. J. ELZ. POULIOT, Syndic. Québec, 27 février 1874.

Le failli m'a fait une cession de ses biens, et les créanciers sont notifiés de se réunir à son bureau, Bâties du Télégraphe, rue St. Pierre, LUNDI, le VINGT-TROISIÈME JOUR de MARS 1874, à DEUX heures P. M., afin de prendre communication de l'état de ses affaires, et de nommer un syndic. OWEN MURPHY, Syndic Provisoire, Québec, 20 février 1874.

Flour, Grain, Son, etc. Les Sousignés offrent 1500 quarts de Flour en vente consistant en marques suivantes: Farine Forte: Excelsior, People, bonne Flour à Boulanger: Gould C. G. Phoenix, Minerva, Brocklin Beaver, Mason-Hinson, County, Choice Baker, Union Fancy, St. Albans, Longbridge, etc., etc. Extra de Choix telles que Glasgow, Mills, etc.; bonne et Forte Farine entière (Flour) telles que Quelp Mills et autres marques. Ils offrent aussi à vendre à bon marché 1000 minots de Fois bien cuisant. Une visite est sollicitée de Messieurs les marchands et boulangers. LAROCHE & Co., Marchands de Farine, Grains, Son, etc., Quai LaBoche, rue St. Paul, B.-V. Québec, 17 février 1874.

Poisson et Huile. 40 Barils d'Huile Pure de Morue de Gaspé, 60 " de Charbon Rafiné No. 1, 30 " de Saumon du Nord No. 1, Morue Verte en Barils. A vendre par JOS. LEPAGE, 14, rue St. Jacques, Basse-Ville, Québec, 12 février 1874.

